



PRINCIPAUTÉ DE MONACO
Ministère d'État

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR
DÉPARTEMENT DES FINANCES ET DE L'ÉCONOMIE
DÉPARTEMENT DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ
DÉPARTEMENT DE L'ÉQUIPEMENT,
DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'URBANISME
DÉPARTEMENT DES RELATIONS EXTÉRIEURES

27

jda

LE JOURNAL DE L'ADMINISTRATION

M A R S 2 0 1 1

édito

Directions, Divisions et Métiers sont à l'honneur !

Ainsi, vous découvrirez les activités du **technicien de laboratoire** de la Direction de l'Environnement, les compétences de l'**illustratrice-graphiste** de l'Office des Émissions de Timbres-Poste ou encore les missions des **Commis-Décompteurs** du Service des Prestations Médicales de l'État...sans oublier les 11 Sapeurs-Pompiers monégasques partis pour le Japon que nous présentons en Zoom.

Découvrez également les missions de la **Direction Informatique**, de la **Direction de l'Administration Électronique** et de l'**Information aux Usagers**, de la **Direction des Communications Électroniques** et de la **Division Marketing** de la **Direction du Tourisme et des Congrès**.

L'actualité ce mois-ci concerne le lancement de la **campagne de vaccination contre le papillomavirus humain**, la **réouverture après rénovation de la salle du Ponant** ou encore la **création du Comité de pilotage de Modernisation de l'Administration**.

Prochain JDA : fin avril 2011

Zoom



Séisme au Japon

11 Sapeurs-Pompiers de Monaco en renfort opérationnel

Tous secouristes, ces hommes sont spécialisés dans la recherche de personnes ensevelies et formés pour travailler en « ambiance radiologique ». Partis le 13 mars, ils sont rentrés en Principauté le 30 mars au soir.

De g. à d.: Capitaine Niel, Adjudant Daffara, Sapeur Vitale, 1^{ère} classe Dimario, Caporal Capone, Caporal Audibert, Sergent Chef Rea, 1^{ère} classe Segura, Caporal Poirier.

Bas : Sapeur Dinet et Sergent Giacoletto

Saluons le courage de ces hommes et rappelons la devise des Sapeurs-Pompiers de Monaco : « **Courage, Dévouement, Sacrifice** ».



02

Le Comité de pilotage de Modernisation de l'Administration



05

La Sûreté Publique à Dubaï



06

La Division Marketing de la DTC



09

Les Commis-Décompteurs du SPME

compétences

LA DIRECTION DE L'ADMINISTRATION ÉLECTRONIQUE ET DE L'INFORMATION AUX USAGERS : DES MISSIONS TRANSVERSALES ÉLARGIES

Depuis le 11 février 2011, la Direction de l'Administration Électronique et de l'Information aux Usagers se substitue au Centre d'Informations Administratives (CIA).

La création de la Direction s'accompagne d'un élargissement des missions initiales du CIA et de nouvelles compétences transversales, dans le cadre du renforcement de l'attractivité économique et de la modernisation de l'État.

Les nouvelles missions de la Direction s'articulent autour du développement de l'Administration Électronique,



Christine Sosso-Harlé,
Directeur de l'Administration Électronique
et de l'Information aux Usagers

la rationalisation des procédures administratives, l'assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre des projets informatiques, la mise en ligne, d'ici fin 2011, d'un site Internet du Gouvernement entièrement refondu et modernisé.

Cette direction sera également chargée de mettre à disposition des usagers une documentation administrative complète notamment sur les sites internet. Elle continuera à les informer sur les démarches à accomplir (en français, anglais et italien).

Enfin, elle assurera le développement progressif de téléprocédures avec pour objectif de disposer d'ici la fin de l'année de quatre téléprocédures complètes et, à terme, de permettre aux usagers d'effectuer, s'ils le souhaitent, l'essentiel de leurs démarches administratives sur Internet.

L'élargissement des missions s'accompagnera du renforcement des équipes en place.

nouveau

CRÉATION DU COMITÉ DE PILOTAGE POUR LA MODERNISATION DE L'ÉTAT

Dans le cadre de la mise en place de la feuille de route remise par le Prince Souverain le 2 juillet 2010, le Ministre d'État a souhaité donner une nouvelle impulsion au processus de modernisation de l'État en créant un comité de pilotage dédié. Celui-ci comporte trois grands axes :

- La poursuite des chantiers engagés (formation, fiche de poste, évaluation, mobilité, statut des fonctionnaires et règles applicables aux agents de l'État, ...) et la mise en œuvre de nouvelles pistes de réflexion (vivier, repérage et formation des jeunes cadres à haut potentiel) ;
- Le passage à l'e-administration (refonte du site internet du Gouvernement, mise en ligne des formulaires et d'un minimum de quatre télé-

procédures concernant les usagers de différentes natures) ;

- L'amélioration des relations avec les usagers en veillant en particulier à offrir des locaux plus conviviaux et un accueil adapté au public étranger.

La modernisation passe aussi par de nouvelles pistes de réflexion telles que le lancement d'un dispositif d'évaluation des politiques publiques ou la simplification des relations entre les Services de Départements différents.

Afin de mener à bien ces projets, un Comité de pilotage dédié à la modernisation de l'Administration a été créé le 15 février dernier. Il est placé sous la responsabilité du Ministre d'État et coordonné par

le Conseiller de Gouvernement pour les Affaires Sociales et la Santé qui est en charge du dialogue social et qui conduit les discussions avec le Conseil National sur le nouveau statut de la Fonction Publique.

Une de ses premières missions sera de visiter 5 entités pilotes identifiées comme particulièrement importantes dans la relation avec les usagers.

Pour chaque Département, un service a été sélectionné : la Direction de l'Expansion Economique, le Service de l'Emploi, le Service de Titres de Circulation, le Service des passeports et le Service des Étrangers à la Sûreté Publique.

Ce Comité comprend pour l'Administration :

- le Conseiller de Gouvernement pour l'Intérieur ;
- le Secrétaire Général du Ministère d'État ;
- l'Inspecteur Général de l'Administration ;
- le Directeur du Budget et du Trésor ;
- le Directeur des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique ;
- le Directeur du Centre de Presse ;
- Mme Céline Cottalorda ;
- Mme Christine Sosso-Harlé.

S.E. M. Michel Roger a souhaité impliquer des représentants de la société civile :

- M. Jean-Franck Bussotti, Chef d'entreprise ;
- M. Pierre Brezzo, Président de l'Union des Commerçants et Artisans de Monaco ;
- Mlle Marina Mazza, Présidente de la Jeune Chambre Économique.



15 février 2011 - 1^{ère} réunion du Comité de pilotage de modernisation de l'État

ALLÈGEMENT DE PROCÉDURES EN CONSEIL DE GOUVERNEMENT

Dans le cadre des mesures prises en faveur de la modernisation de l'État et du renforcement de l'attractivité de la Principauté, le Gouvernement Princier a mis en œuvre, depuis le 2 mars 2011, un allègement des procédures d'approbation des affaires présentées en Conseil de Gouvernement.

Jusqu'à présent, ces affaires étaient présentées en deux parties distinctes :

- Celles figurant en première partie, dont les suites sont données au moment où le Prince les approuve formellement ;
- Celles figurant en deuxième partie, dont les suites sont données 15 jours après leur approbation en Conseil de Gouvernement, si le Prince n'y fait pas opposition durant ce laps de temps.

En accord avec S.A.S. le Prince Albert II, le Gouvernement vient d'apporter deux modifications visant à accélérer le processus d'approbation :

Certaines affaires qui figuraient traditionnellement en première partie sont versées en deuxième partie ;

Une troisième partie dite "d'exécution immédiate" est créée afin de présenter les affaires dont les suites peuvent être données dès leur approbation en Conseil de Gouvernement et dont le contenu est ensuite porté à la connaissance du Prince.

À titre d'exemple, les affaires relatives aux autorisations de sociétés et de commerces, ainsi que la modification des statuts de sociétés, jusqu'ici présentées en deuxième partie, figurent désormais en troisième partie du Conseil de Gouvernement.



Cette disposition permet donc un gain de temps équivalent au moins à 15 jours dans le traitement de ce type d'affaires, ce qui va dans le sens souhaité par S.A.S. le Prince Albert II dans Sa feuille de route.

Un article sur le fonctionnement du Conseil de Gouvernement dans un prochain numéro.

LES MISSIONS DE LA NOUVELLE DIRECTION INFORMATIQUE

Dans le cadre du processus de modernisation de l'Administration, le Service Informatique est devenu la Direction Informatique depuis février dernier.

La création de la Direction correspond à l'accroissement continu de ses missions et effectifs. Elle vient officialiser la montée en puissance des outils informatiques, des sites internet et des systèmes d'information et plus récemment la gestion électronique des documents et autres téléprocédures développées dans le cadre du processus de modernisation.

Ses principales missions consistent notamment à procéder à l'étude,

au développement, à la mise en œuvre et à l'exploitation des applications informatiques de gestion nécessaires au bon fonctionnement des Services administratifs tout en leur apportant un rôle de conseil en matière informatique. Elle fournit l'hébergement de serveurs et de progiciels et en assure la sécurité et la confidentialité dans le cadre de la législation en vigueur sur la protection des informations nominatives. Elle assure le suivi et la mise en œuvre du plan bureautique, des sites Internet sur le plan technique et des applications de gestion documentaires. Elle opère une veille technologi-

que de l'évolution des moyens techniques et dispose d'un centre de support afin de répondre aux difficultés rencontrées par les utilisateurs.

Enfin, elle fournit des prestations informatiques pour le compte d'autres entités publiques préalablement désignées.

Composée d'une trentaine de personnes, la Direction travaille de manière transversale pour et avec toutes les entités de l'Administration (1.300 postes informatiques / 32 bâtiments interconnectés), dans une volonté constante d'améliorer la qualité du service rendu au public.



Raymond Amita, Directeur Informatique

l'actu en images



22 mars 2011

Lancement du Conseil Scientifique de l'IMSEE présidé par le Pr Pierre-André Chiappori (situé à la gauche du Ministre d'État).

En présence du Ministre d'État, de Marco Piccinini et des membres du Conseil, une conférence de presse a suivi cette première réunion de travail.

Un article complet sur le Conseil Scientifique de l'IMSEE dans le prochain JDA.

LA SALLE DU PONANT FAIT PEAU NEUVE



La Salle du Ponant, complémentaire au Théâtre des Variétés et gérée par la Direction des Affaires Culturelles (DAC), ouvre à nouveau ses portes après plusieurs mois de rénovation.

Entièrement financés par l'État et réalisés par le Service des Bâtiments Domaniaux, les travaux de rénovation ont concerné la réfection des peintures, des tissus muraux et de la totalité des sols, ainsi que la mise en conformité au plan de la sécurité. La machinerie scénique a été totalement modernisée et les loges ont été rénovées. Enfin, les rideaux de scène ont été remplacés.

La Salle du Ponant est mise à la disposition des associations de la Principauté et des Services de l'État, gratuitement sous certaines conditions et avec un technicien.

1^{er} mars 2011. Visite de la salle du Ponant rénovée. S.E. M. Michel Roger était notamment accompagné de Paul Masseron, Marie-Pierre Gramaglia, Jean-Charles Curau (Directeur des Affaires Culturelles) et Claude Boffa (Chef du Service des Bâtiments Domaniaux).

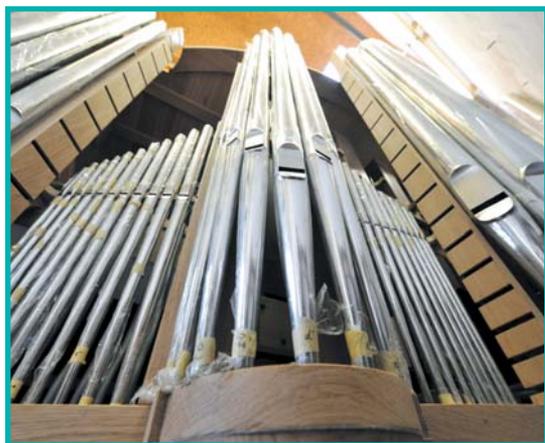
Elle peut accueillir jusqu'à 350 spectateurs au parterre et 60 en mezzanine. Il est à noter que la Salle n'est pas adaptée à l'accueil de pièces de théâtre.

Avec la Salle d'Exposition du quai Antoine 1^{er}, l'Auditorium Rainier III, le Fort Antoine et le Théâtre des Variétés, la Salle du Ponant s'inscrit dans le réseau des équipements culturels gérés par la DAC.

Pour toute information : Direction des Affaires Culturelles : 98.98.85.15 / 83.03



DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES : VISITE DES ATELIERS CHARGÉS DE LA RECONSTRUCTION DE L'ORGUE DE LA CATHÉDRALE



Le 5 mars dernier, à Spa en Belgique, Jean-Charles Curau, Directeur des Affaires Culturelles (DAC), et le Père Blanc, Curé de la Cathédrale, ont effectué une visite des ateliers Thomas en charge de la reconstruction de l'orgue de la Cathédrale de Monaco.

Cette présentation publique de l'orgue, avant son transport vers Monaco, a rassemblé près de 200

personnes dont des notables et personnalités belges.

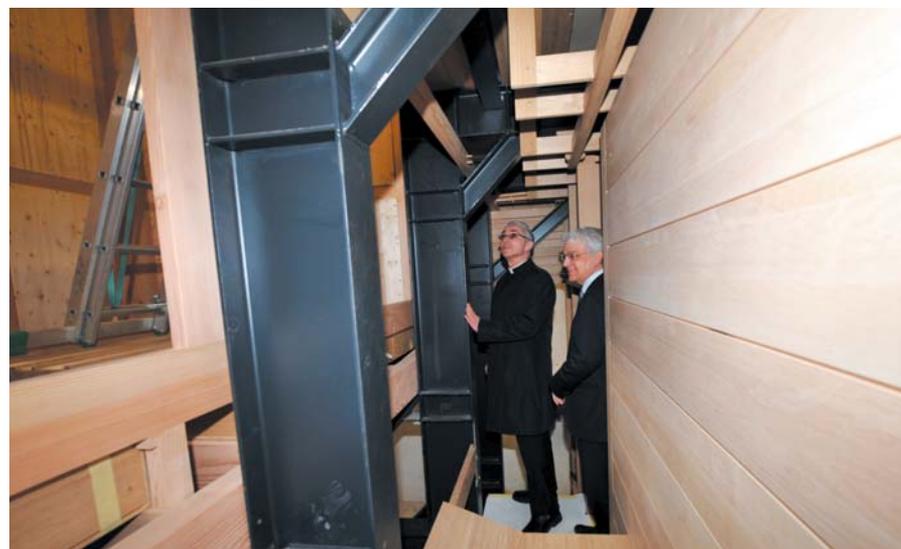
Le 28 mars dernier, l'orgue est arrivé en Principauté, acheminé par camion. Le remontage se terminera vers la mi-mai et commencera alors le long travail d'harmonisation qui prendra fin pour la Fête Nationale en novembre prochain. La Principauté disposera alors d'un

instrument d'une valeur exceptionnelle, tant sur le plan musical qu'architectural.

Deux tiers des tuyaux de l'ancien orgue, réalisés par la maison Merklin, ont pu être réutilisés vu leur qualité exceptionnelle. « L'instrument conserve donc son âme, mais change de corps », déclare Jean-Charles Curau, Directeur des Affaires Culturelles.

D'un poids total de 20 tonnes (la structure métallique qui le supporte en pèse à elle-seule 7), l'orgue disposera de 4 claviers, 79 jeux et un peu moins de 7.000 tuyaux.

Les matériaux les plus nobles ont été utilisés pour sa réalisation : chêne pour la façade, cèdre, écrous de cuir notamment pour la mécanique, érable pour la console et sapin des Vosges pour les soufflets.



Le Père Blanc (Curé de la Cathédrale) et Jean-Charles Curau (Directeur des Affaires Culturelles) dans l'Orgue lors de la visite des ateliers Thomas à Spa (Belgique)

compétences

LA SÛRETÉ PUBLIQUE PARTICIPE À LA 5^E RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LES « PINK PANTHERS » À DUBAÏ



André Mulhberger (Directeur de la Sûreté Publique) et Ronald K. Noble (Secrétaire Général d'Interpol)

Ce sont 65 policiers de 27 pays qui viennent de se réunir à Dubaï, sous l'égide de l'OIPC-Interpol, à l'occasion de la 5^e réunion sur les « Pink Panthers ». André Mulhberger, Directeur de la Sûreté Publique, et Christophe Haget, Commissaire, Chef de la Division de Police Judiciaire, y représentaient la Principauté.

Ces trois jours de conférence ont permis, aux participants, de travailler encore plus étroitement sur les investigations menées ainsi que sur les arrestations opérées. Ce groupe

« Interpol » aide à renforcer les identifications, les localisations et les interpellations par le biais de données centralisées sur les crimes et les criminels, d'analyser les informations et de construire de véritables réseaux entre les enquêteurs. Depuis la création de ce groupe Interpol en 2007, à l'initiative de Monaco, plus de 400 membres des « Pink Panthers » ont été identifiés et plusieurs dizaines interpellées.

Le Secrétaire Général d'Interpol, Ronald K. Noble, a plus particuliè-

rement insisté sur les 36 arrestations de membres des « Pink Panthers » l'année dernière, qui ont permis de déstabiliser cette organisation et a honoré la délégation monégasque pour son rôle fondateur de ce groupe. Les pays membres d'Interpol ont recensé sur l'année 2010, 31 braquages liés aux « Pink Panthers », portant le total des méfaits de ces criminels au chiffre de 270 vols à travers quatre continents depuis 1999, pour un montant de plus de 300 millions d'euros.

Cette 5^e réunion de travail a été l'occasion, pour les autorités de police de Monaco, de revenir sur l'ensemble des mesures de prévention mises en place, depuis de nombreuses années, vers les professionnels de la Bijouterie, de l'Horlogerie et de l'Orfèvrerie. Une recommandation du groupe de Travail a été préconisée, afin de suivre l'exemple monégasque dans le renforcement à entreprendre entre les polices européennes et ces professions à risques.

LE CORPS DES SAPEURS-POMPIERS DE MONACO S'AGRANDIT...

Quinze nouvelles recrues viennent d'intégrer le Corps des Sapeurs-Pompiers de Monaco.

Sur ces quinze recrues, onze vont permettre l'amélioration du service attendu. Les quatre autres viendront en remplacement de personnel parti à la retraite. Ce renforcement a pu être réalisé grâce à la surélévation de la caserne de Fontvieille livrée en début d'année.

Les jeunes sapeurs-pompiers, issus d'horizons différents, débutent une formation continue, soutenue et contrôlée de 5 mois avant de

rejoindre définitivement les rangs du service opérationnel. Durant cette période de formation, ils devront acquérir, au-delà des compétences techniques et physiques impératives, de nombreux "savoir-faire" que requiert la fonction d'équipier Sapeur-Pompier, un comportement exemplaire fondé sur le respect des valeurs humaines, le sens de la vie en collectivité et l'entraide.

Souhaitons-leur bonne chance et rendez-vous en juin 2011 !



Les nouvelles recrues entourées du Caporal Oberdorff (à gauche) et du Sergent Jacob (à droite)

l'actu en images

15 février 2011



Remise des Palmes Académiques par S.E. Mme Odile Remik-Adim, Ambassadeur de France à Monaco en présence de S.E. M. Michel Roger et M. Paul Masseron. De g. à d.: Alain Dorato (CE puis CPE du Lycée Albert 1^{er} de 1969 à 2007 et actuellement Président de l'APEM) promu au grade de Commandeur, Yves Giraudon (enseignant de lettres classiques depuis 1970 et plus spécifiquement au lycée Albert 1^{er} depuis 1999) promu au grade d'officier et Claude Péri (Directeur de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports) promu au grade de Commandeur.

14 mars 2011



Signature d'une convention de partenariat d'une durée de 3 ans entre le Lycée Technique et Hôtelier (LTHMC) et la Compagnie Monégasque de Banque (CMB). Ce partenariat permet aux élèves du LTHMC de suivre des stages d'accueil de clientèle, de gestion et de comptabilité auprès de la CMB et à la CMB de proposer à ses clients des cours d'œnologie, de pâtisserie et de cuisine dispensés par des élèves et des professeurs du LTHMC.

Les signataires : M. Werner Peyer, Administrateur délégué de la CMB et M. Robert Ghenassia, Proviseur du LTHMC.

En présence de M. Etienne Franz, Président de la CMB, M. Paul Masseron, Conseiller de Gouvernement pour l'Intérieur, M. Claude Péri, Directeur de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports.

missions

MARKETING ET ANIMATIONS DES RÉSEAUX DE VENTES DE LA DTC

Rattaché à la Direction du Tourisme et des Congrès (DTC), le service Marketing et Animation des Réseaux de Ventes est composé de 6 personnes sous la direction de Florence Bouvier.

Il s'appuie sur une équipe connaissant la Principauté et son offre touristique et travaille en collaboration avec l'ensemble des services de la Direction du Tourisme ainsi qu'avec les 10 bureaux de représentation à l'étranger.

Sa responsabilité couvre tant le tourisme d'affaires que le tourisme de loisir hébergé et de passage non hébergé.

En fonction d'une image de la Principauté perçue différemment selon les marchés et les segments de clientèle, la division Marketing et Animation des Réseaux de Ventes met en place une stratégie et des outils adaptés.

Il lui appartient également de fédérer les initiatives des professionnels et institutionnels du tourisme monégasque à travers la publication d'un plan d'actions annuel.

Les missions du service Marketing et Animation des Réseaux de Ventes sont diversifiées et recouvrent des domaines différents tels que :

- la définition et la mise en place d'un plan média sur les principaux pays émetteurs en Europe,
- la réalisation et le suivi d'études et d'enquêtes,

- l'organisation et le suivi logistique d'opérations de promotion à l'étranger ainsi que la participation aux principaux salons professionnels,
- l'organisation de dîners exclusifs « Monaco Private Label » sur une sélection de marchés moyens et longs courrier en étroite collaboration avec les Ambassades et Consuls de la Principauté à l'étranger,
- la participation à la mise en place d'opérations exceptionnelles destinées à une clientèle à fort pouvoir d'achat « A Night in Monaco »,
- la mise en place et le développement d'outils d'informations on-line et off-line (Offres Enchante Moi Monaco, Newsletter Mice & Loisirs, Passeport en Intranet, Semaine d'activités en Principauté...),
- l'animation de groupes de travail avec les partenaires touristiques monégasques,
- le développement des ventes Loisirs notamment par la mise en place d'un outil permettant une gestion centralisée des Tours Opérateurs accrédités « Passeport pour Monte Carlo », le développement de nouvelles offres loisirs et la diversification de réseaux de distribution,
- la gestion et l'accueil de voyages de familiarisation destinés aux professionnels (agences de voyages et Tours Opérateurs) visant à promouvoir la Destination dans son ensemble en partenariat avec les professionnels touristiques.



L'équipe de la Division Marketing de la DTC de g. à d. : Lise Marchi, Aude Ordinas, Florence Bouvier, Eric Marsan, Laurence Aquilina et Damira Bottin



Mars 2011 - Florence Bouvier au salon ITB (Internationale Tourismus Börse) de Berlin

REPÈRES 2010

- Nombre d'opérations de promotion : 120
- Nombre de marchés prospectés : plus de 20
- Nombres de membres MPL : plus de 300 à fin 2010
- Nombre d'offres publiées « Enchante-Moi » : plus de 900 depuis mai 2009
- Nombre de vendeurs loisir accueillis en 2010 : 200
- Nombres de nuitées Passeports : 30.994

DÉPART À LA RETRAITE ET NOMINATION



Jean Bernasconi



Rémy Rolland

Jean Bernasconi, Adjoint à l'Administrateur des Domaines depuis 2008, est admis à la retraite, depuis le 7 mars 2011.

Entré dans l'Administration en 1972 à l'âge de 22 ans, en qualité de Surveillant de Voirie au Service de l'Urbanisme et de la Construction, il est nommé Attaché Principal au Service de l'Urbanisme et de la Construction en 1980.

En 1998, Jean Bernasconi est nommé Chef de Division au Service de l'Urbanisme et de la Construction, devenu Direction de l'Environnement, de l'Urbanisme et de la Construction, puis Direction de la Prospective, de l'Urbanisme et de la Mobilité avant d'être nommé à l'Administration des Domaines.

Nous le remercions pour les 39 années dévouées au service de l'Administration monégasque et lui souhaitons une agréable retraite.

Rémy Rolland, Chef de Division à l'Administration des Domaines, lui succède en qualité d'Adjoint à Muriel Natali-Laure, Administrateur des Domaines.

Nous lui souhaitons tous nos vœux de réussite dans ses nouvelles fonctions.

à la découverte de nos métiers

ILLUSTRATRICE-GRAPHISTE À L'OFFICE DES ÉMISSIONS DE TIMBRES-POSTE (OETP)



Esther Guillot, illustratrice-graphiste à l'OETP

Chaque année, la Principauté de Monaco émet une cinquantaine de timbres-poste selon un programme philatélique, divisé en deux parties.

L'Office des Émissions de Timbres-Poste est chargé de la réalisation de ce programme qui se fait en plusieurs étapes. Il s'agit d'abord de retenir la technique d'impression du timbre : la taille douce (gravure sur acier très appréciée des collectionneurs), l'héliogravure et l'offset qui peuvent être agrémentés de gaufrage, thermogravure ou couleurs à chaud.

Le dessin du timbre est ensuite conçu, soit par un artiste spécialisé, soit par l'illustrateur-graphiste de l'OETP, Esther Guillot.

Esther Guillot nous présente ses missions au sein de l'OETP.

« Mon travail de graphiste commence dès réception de la maquette de l'artiste. Après l'avoir scannée et mise aux dimensions, j'ajoute au dessin (peinture, aquarelle, photo...) les mentions légales obligatoires et je propose plusieurs mises en page possibles pour chaque timbre ou bloc philatélique qui seront soumises à la Commission Consultative de la Collection Philatélique de S.A.S. le Prince Souverain.

Je travaille avec des programmes informatiques spécifiques comme Photoshop ou Illustrator qui me permettent d'apporter les modifications parfois nécessaires au dessin initial. Je peux aussi être amenée à concevoir le visuel du futur timbre soit à partir d'un dessin, d'une illustration ou d'une banque de photos libres de droits.

Avec une tablette graphique, je dessine tous les cachets d'oblitération « premier jour » qui reprennent les visuels de chaque timbre ainsi que toutes les flammes postales qui composent les courriers

au départ de Monaco et qui changent toutes les semaines. Je m'occupe également de créer, de modifier ou de mettre en page nos supports de communication visuelle (journaux, presse spécialisée, vitrines dans Monaco...) ainsi que les illustrations des cartes de vœux, enveloppes, encarts philatéliques personnalisés, cachets souvenirs des expositions auxquelles l'Office des Émissions de Timbres-Poste participe. »



Quelques nouveaux timbres 2011

l'actu en images

Le Ministre d'État visite la Direction de l'Expansion Économique et le nouvel « Espace Entreprises - Monaco Business Office » (EE-MBO).

Un article complet dans le prochain JDA sur la DEE et la simplification des procédures administratives pour la création d'entreprise.

2 mars 2011



S.E. M. Michel Roger entouré de M. Marco Piccinini, M. Serge Pierryves, Directeur de l'Expansion Économique, et de g. à d. : Fanny Gaglio (EE-MBO), M. Benjamin Valli (EE-MBO), François-Xavier Le Clerc (EE-MBO), Elodie Kheng (Adjoint à la DEE), Laurence Garino (EE-MBO) et Marie-Alix Blanchi (EE-MBO)

9 mars 2011



De g. à d. : Florence Bouvier (DTC), Axel Kaus (Bureau DTC de Hanovre), Michel Bouquier (DTC), Jean-François Gourdon (DTC), Florence Zannoli (Partenaire hôtelier), Katarina Franz (Bureau DTC de Hanovre) et Geneviève Berti (Centre de Presse)

Au salon ITB (Internationale Tourismus Börse) qui s'est tenu du 9 au 13 mars à Berlin, une conférence de presse a été organisée par la DTC pour les représentants des médias et pour évoquer les grands événements de l'année à venir en Principauté. Le Centre de Presse, représenté par Geneviève Berti, a présenté les modalités d'accréditations pour le mariage princier.

missions

L'ACTION SANITAIRE DE LA DASS : ÉVALUER, RECOMMANDER ET SÉCURISER

Le mois dernier, le JDA vous a présenté les missions du Service Social de la Direction de l'Action Sanitaire et Sociale (DASS).

Ce mois-ci, Stéphane Palmari, nouvellement nommé Adjoint auprès du Directeur de l'Action Sanitaire et Sociale, Mme Anne Nègre, nous explique les missions sanitaires de la DASS.

Comment est organisée l'action sanitaire de la DASS ?

L'action sanitaire de la DASS a pour but de garantir la sécurité de la population.

Elle s'exerce au travers de trois divisions :

- **La Division Santé Publique**, qui gère les aspects médicaux et para-médicaux, est composée de 2 Médecins-Inspecteurs et d'un Administrateur,
- **La Division Produits de Santé**, qui traite des aspects pharmaceutiques et cosmétiques, est composée d'un Pharmacien-Inspecteur et d'un Administrateur,
- **La Division de Sécurité Sanitaire et Alimentaire**, qui s'occupe des domaines alimentaires, vétérinaires et sanitaires, est composée d'un Vétérinaire-Inspecteur, d'un Chef de Section, d'un Administrateur et de cinq Contrôleurs.

Selon ses domaines de compétences, chaque Division assure des missions de veille sanitaire, de prévention, d'inspection, de contrôle, de délivrance d'agréments...

Elle prend part à l'élaboration ou à la mise à jour des textes législatifs et réglementaires monégasques ainsi qu'à leur application. Elle a également un rôle de conseil auprès de l'Administration, des professionnels et des particuliers.



Stéphane Palmari, Adjoint au Directeur de l'Action Sanitaire et Sociale

Quel est le rôle respectif de chaque Division ?

La Division Santé Publique (DSP)

Elle assure la **veille sanitaire** et participe à l'**élaboration des plans d'urgence** ou de gestion des situations de crise sanitaire (pandémie gripale, canicule...).

La Division Santé Publique participe à la **planification de l'offre de soins au regard des besoins de santé**.

Elle participe à la définition et à la mise en œuvre des politiques de santé publique : programmes de prévention, d'éducation à la santé, programmes de dépistage (ostéoporose, HIV/Sida, cancer colorectal, papillomavirus humain...), politiques en faveur des personnes âgées, handicapées, santé mentale...

Elle collabore à l'**élaboration et à la mise à jour des textes législatifs et réglementaires** dans le domaine **sanitaire** en tenant compte notamment des normes françaises et européennes en la matière et veille au respect de leur application.

Elle émet des avis techniques sur les créations d'entreprises dont l'objet a trait à la santé et dont les activités peuvent présenter un risque potentiel pour les personnes.

La Division Produits de Santé (DPS)

Elle assure ses missions dans le cadre du secteur pharmaceutique. Elle a pour rôle l'**inspection des pharmacies, des laboratoires pharmaceutiques, des établissements cosmétiques et de dispositifs médicaux, des salons de coiffure et des instituts de beauté**.

Elle exerce également une mission de **conseil technique dans le cadre de l'instruction de dossiers** concernant les médicaments humains et vétérinaires, les dispositifs médicaux (seringues, réactifs biologiques...) ainsi que les produits cosmétiques qui seraient fabriqués ou distribués sur le territoire de la Principauté.

Par ailleurs, elle **élabore ou met à jour les textes législatifs et réglementaires monégasques** encadrant les produits de santé qui doivent, notamment, se conformer au Droit européen.

Enfin, elle veille au respect des alertes ou retraits de ces produits émis dans le cadre de vigilances.

La Division de Sécurité Sanitaire et Alimentaire (DSSA)

Elle est en charge du **contrôle sanitaire des animaux introduits sur le territoire monégasque** à l'occasion de grandes manifestations récréatives ou sportives telles que le Festival du Cirque ou le Jumping.

Au niveau alimentaire, elle inspecte et fait respecter la réglementation auprès de **350 établissements privés** (restaurants, supermarchés, grossistes, traiteurs...) et collectifs (cantines, crèches, restauration collective...).

Dans le cadre de cette mission, elle **contrôle l'état sanitaire des locaux, de l'équipement et la mise en place des Bonnes Pratiques d'Hygiène**. Elle veille également au respect de la qualité et de la conformité de l'étiquetage des produits fabriqués et commercialisés.

La Division assure l'**organisation de formations** et de sessions d'information en matière d'« hygiène alimentaire » aux professionnels de la Principauté.

Dans le cadre de la **veille sanitaire**, elle traite des alertes et des retraits des produits dangereux, toxiques ou défectueux.

Par ailleurs, elle effectue un contrôle régulier de la qualité de l'eau (piscines, réservoirs et fontaines).

Cette Division a également compétence pour constater les nuisances signalées sur la voie publique ou dans les habitations et pouvant présenter un risque important pour la santé des résidents de Monaco.

Elle émet des avis techniques sur les créations d'entreprises dont l'activité est liée au secteur alimentaire ainsi que sur les plans d'aménagement des locaux destinés à la préparation, la transformation et le stockage de denrées alimentaires.

Enfin, elle met à jour et élabore la législation et la réglementation relative à ses domaines de compétences.

Le travail transversal, sous la direction de Mme Nègre, est facilité par le fait que l'ensemble des Divisions est situé dans un même lieu, Boulevard d'Italie.

agenda

6 AVRIL 2011 : RENCONTRE DES MÉTIERS DE LA BANQUE ET DE LA FINANCE

Organisée par la Direction du Travail et le Service de l'Emploi, la 5^e rencontre des métiers de la Banque et de la Finance se tiendra le mercredi 6 avril 2011 de 10h à 18h au Novotel de Monaco.

Destinée aux étudiants de moins de 26 ans, de tous niveaux, elle leur permettra d'avoir un contact direct avec les professionnels de la place et de découvrir le Diplôme Européen d'Études Supérieures de Banque « option Place Bancaire Monégasque ».

En 2010, cette journée a permis de réunir 17 entités financières et plus de 100 jeunes.

› Informations : Service de l'Emploi - 98.98.44.61



à la découverte de nos métiers

COMMIS-DÉCOMPTEUR AU SERVICE DES PRESTATIONS MÉDICALES DE L'ÉTAT

Au sein du Service des Prestations Médicales de l'État (SPME), les Commis-Décompteurs assurent l'interface essentielle entre la feuille de maladie et le remboursement des actes et soins médicaux.

Mais derrière cette interface, des personnes œuvrent au service de chacun d'entre nous après une formation de plusieurs semaines.

Les Commis-Décompteurs traitent les dossiers de remboursements de soins médicaux (visites médecins, pharmacies, soins dentaires, transports...) de quelque 9.500 personnes (fonctionnaires, agents de l'État, retraités, ayants-droit ou étudiants monégasques) inscrites auprès du SPME.

Dextérité, rapidité et concentration sont les qualités indispensables pour la saisie de la centaine de dossiers que chacun gère chaque jour. Les Commis-Décompteurs ont une connaissance aiguë de leur outil informatique spécifique (code par assuré, par médecin, par entité...) car chacun a en charge un portefeuille défini d'assurés.

Dès réception de la feuille de maladie par courrier ou dépôt direct, une première vérification visuelle est effectuée à l'accueil du SPME. Les feuilles sont ensuite triées par matricule et remises au Commis-Décompteur, chargé du portefeuille correspondant. Chaque soir, les dossiers incomplets ou



De g. à d. : Sandrine Calais, Emeline Fautrier, Elodie Curetti, Jessica Martinez, Thomas Blanchi et Ronan Reynier
Absentes de la photo : Audrey Grimaldi, Jeanne Vignon et Ghislaine Bernardi

complexes, sont analysés par le Chef de Section, pour action dès le lendemain. Ces dossiers représentent 10% de ceux traités dans la journée.

Après la saisie, les décomptes donnent lieu à une vérification par le Contrôle Général des Dépenses et sont adressés à la Trésorerie Générale des Finances pour paiement.

La durée de traitement est relativement rapide. Le numéro de matricule SPME étant le point de départ du dossier, il est indispensable de le mentionner... et rappelez-vous qu'un dossier complet sera traité plus rapidement !

REPÈRES / CHIFFRES-CLÉ

- 100 dossiers traités par jour et par Commis-Décompteur
- 137.000 décomptes en 2009
- 150.000 décomptes en 2010
- 10 à 15 jours entre le traitement et le paiement d'une feuille de maladie classique

santé publique

LANCEMENT DE LA CAMPAGNE DE VACCINATION CONTRE LE PAPILLOMAVIRUS HUMAIN



Autour de M. Stéphane Valeri, Conseiller pour les Affaires Sociales et la Santé, de g. à d. : Pr Alain Treisser, Chef de Service Gynécologie-Obstétrique du CHPG, Dr Dominique de Fürst, Médecin-Inspecteur, Chef de la Division de Santé Publique de la DASS, Dr Daniel Rouison, Conseiller Médical auprès du Département, Mme Candice Fabre, Secrétaire en Chef du Département des Affaires Sociales et de la Santé

Le 7 mars dernier, le Gouvernement Princier, par la voie de M. Stéphane Valeri, Conseiller de Gouvernement pour les Affaires Sociales et la Santé, a annoncé le lancement de la campagne de vaccination des adolescentes contre le Papillomavirus Humain (HPV).

Depuis plusieurs années, le Gouvernement Princier a mis en place une politique de santé publique exemplaire en matière de prévention et de dépistage (cf JDA n°20 et JDA n°25). Dans ce cadre, la campagne de vaccination contre le Papillomavirus Humain, qui prévient dans 70 à 80 % des cas le cancer du col de l'utérus, vient

de débuter pour les jeunes filles de 14 ans (nées en 1997).

Un courrier incitatif de M. Stéphane Valeri a été adressé le 7 mars 2011 aux assurés des Caisses Sociales de Monaco et du SPME, parents des quelque 600 jeunes filles de la tranche d'âge concernée, les invitant à se rapprocher de leur médecin (généraliste, gynécologue ou pédiatre) pour réaliser la vaccination anti-papillomavirus. Trois vaccinations successives sont prévues dans ce cadre. La durée d'action du vaccin est de 7 ans.

Les vaccins sont remboursés à 80% par les caisses d'assurance maladie de Monaco. Le Gouvernement Princier prend, quant à lui, en charge

les frais des 4 consultations médicales et des vaccins non remboursés par les caisses d'assurance maladie de Monaco (soit 20% restants), si les assurés n'ont pas de mutuelle ou d'assurance complémentaire. Dans ce cas, il leur appartient de retourner auprès de leur caisse le décompte du remboursement des vaccins, avec la mention « pas de mutuelle » pour le remboursement du ticket modérateur. Ainsi, tous ces actes médicaux seront totalement gratuits pour leurs enfants.

La Campagne de vaccination constitue la première étape de la prévention contre le cancer du col de l'utérus. Elle sera complétée par une Campagne de dépistage (par frottis) du cancer du col de l'utérus, pour les femmes âgées de 25 à 65 ans, qui sera lancée au cours de l'année 2011.

Cette nouvelle initiative, s'agissant tant de la prévention que du dépistage de ce cancer, conforte la place de Monaco parmi les pays en pointe en matière de santé publique.

à la découverte de nos métiers

TECHNICIEN DE LABORATOIRE À LA DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Au sein de la Division Patrimoine Naturel de la Direction de l'Environnement, le technicien de laboratoire, s'appuie sur des compétences techniques et scientifiques pour mener à bien les missions qui lui sont imparties. Ces dernières consistent à :

- assurer la mise en place et la maintenance des réseaux de surveillance des milieux (air, eau, biodiversité marine et terrestre...) et risques naturels (stations météorologiques, capteurs sismologie et marégraphe),
- recueillir des données fournies par ces réseaux afin de permettre leur traitement et leur exploitation,
- assurer la maintenance du matériel des deux laboratoires d'analyses de la Direction de l'Environnement (laboratoire de chimie et de biologie).

Les différents domaines d'action du technicien :

Réseau qualité de l'air

La surveillance de la qualité de l'air, mise en place en 1991, est assurée en continu par un réseau de six stations. Le technicien est en charge du recueil des données ainsi que du bon fonctionnement et de la maintenance des stations.

Programme de suivi de la biodiversité marine et terrestre

Le technicien coordonne sur les différents sites d'intervention les équipes de scientifiques mandatés pour ces suivis.

Réseau de surveillance des risques naturels

Il assure la maintenance technique du réseau de surveillance météorologique, du sismographe et du marégraphe et recueille les données.

Le technicien de laboratoire assure une mission transversale au sein des différentes Divisions de la Direction de l'Environnement en charge de la surveillance des milieux. Il coordonne les aspects techniques en collaboration avec les autres services de l'État et les prestataires externes.



Nicolas Bonnet, Technicien de laboratoire, effectue des prélèvements en mer

Surveillance de la qualité des eaux de baignade et des eaux côtières

La surveillance de la qualité des eaux de baignade respecte les normes des directives européennes. La mission du technicien consiste à effectuer les prélèvements en mer suivant les normes réglementaires.

Il effectue au sein du laboratoire de chimie de la Direction de l'Environnement et du laboratoire de biologie les analyses des échantillons prélevés en mer (bactériologie, salinité, nitrates, nitrites, turbidité, oxygène dissous, chlorophylles...).

Il consigne tous les résultats dans une base de données.

Depuis 2007, un programme de surveillance environnementale de l'algue *ostreopsis ovata* a été mis en place au niveau des anses du Larvotto couplé à des mesures de prévention du risque sanitaire. Le technicien assure la logistique de ces prélèvements tout au long de la saison balnéaire en coordination avec le laboratoire en charge des analyses.

missions

LES PROJETS D'EMBELLISSEMENT DU PORT HERCULE



18 janvier 2011. Visite des installations du Port Hercule par le Ministre d'État, accompagné de Marie-Pierre Gramaglia et de Paul Masseron, en présence notamment d'Olivier Lavagna (DAU), Jean-Louis Bissuel (DAM) et de représentants de la Police Maritime et de la Société d'Exploitation des Ports de Monaco. Guillaume Roti (à droite) a participé à cette visite.

Le 18 janvier dernier, le Ministre d'État, accompagné notamment de Mme Marie-Pierre Gramaglia et M. Paul Masseron, s'est rendu sur le Port Hercule pour visiter les différents sites de travaux et les installations de la Digue d'accostage des navires de croisière.

Guillaume Roti, Chef de Division au Département, présent à cette visite nous explique ces projets d'embellissement.

Quelles sont vos missions concernant le Port Hercule ?

À la suite à la visite sur site du 18 janvier dernier, j'ai été désigné pour suivre et coordonner les projets d'embellissement du Port Hercule, notamment sur le Quai de l'Hirondelle et le Quai Rainier 1^{er} - Grand Amiral de France.

Pour mener à bien cette mission, les Services Techniques de l'État (la Direction de l'Aménagement Urbain, le Service des Travaux Publics, la Direction des Affaires Maritimes et

l'Administration des Domaines) travaillent avec la Société d'Exploitation des Ports de Monaco.

Actuellement, des palissades habillées de visuels de la Principauté sont installées sur ces quais. Elles ont été mises en place par la Direction de l'Aménagement pour le Quai Rainier 1^{er} et par le Service des Travaux Publics pour le Quai de l'Hirondelle.

Quels sont les projets d'embellissements ?

Il s'agit d'aménager et d'embellir les deux quais concernés en nivelant les surfaces et en apposant le revêtement adéquat. Après étude, le revêtement le plus approprié a été choisi. D'ici fin juin 2011, un enrobé noir viendra donc recouvrir les deux zones de chantier.

Ces embellissements permettront ainsi d'offrir un panorama accueillant pour les croisiéristes y accostant. Sur l'esplanade des Pêcheurs, les kiosques de la Direction du Tourisme et des Congrès et du Souvenirs-Shops seront également déplacés vers l'École de Voile.

Enfin, depuis un an, le Quai Rainier III (nouvelle digue) est en cours d'aménagement par le Service des Travaux Publics pour embellir l'ouvrage tout en créant une liaison par ascenseurs du parking et du quai vers la promenade supérieure. Cet aménagement concerne l'habillage des façades, l'aménagement intérieur de la zone VIP de la Gare maritime, l'intégralité de la petite gare maritime et le revêtement de sol des promenades. Ces travaux s'achèveront début mai 2011.



1/ Quai de l'Hirondelle • 2/ Quai Rainier 1^{er} - Grand Amiral de France • 3/ Quai Rainier III

LES MISSIONS DE LA DIRECTION DES COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES

Créée le 1^{er} janvier 2010, la Direction des Communications Électroniques (DCE) est composée de 9 personnes. Sa mission est d'encadrer et de gérer les activités de ce secteur. Elle accompagne également les évolutions techniques tout en préservant les intérêts du service public.

« La Direction a en charge la planification, l'attribution et la gestion des ressources de la Principauté en matière de communications électroniques. Elle assure la gestion du spectre des fréquences et a contribué à l'élaboration de la loi sur les niveaux de champs électromagnétiques » précise Christophe Pierre, Directeur des Communications Électroniques en ajoutant « Cette loi publiée, ma Direction assure maintenant le contrôle et le respect des valeurs limites retenues, plus contraignantes que dans la plupart des pays voisins ».



Christophe Pierre,
Directeur des Communications
Électroniques

« Pour l'activité sur les noms de domaine, nous devrions aboutir en 2011, à la « Charte de nommage » qui déterminera les nouveaux critères d'attribution des noms de domaine en «.mc». », souligne Christophe Pierre en précisant

« L'objectif est de rendre plus accessible le «.mc» afin de valoriser au mieux cette ressource. Dans le même temps, nous reprendrons l'exploitation de nos serveurs et assurerons une plus grande fluidité dans le traitement des demandes ».

La DCE a, par ailleurs, contribué, en collaboration avec le Département des Finances et de l'Économie, à la signature des licences d'exploitation des positions orbitales de la Principauté et réalise maintenant le travail de coordination avec les administrations étrangères.

La DCE assure également le contrôle de la Concession de Service Public de Communications Électroniques concédée à Monaco Telecom. Elle traite aussi les demandes des usagers relatives à ce secteur.

L'une des missions de la DCE, assurée par trois collaboratrices, est le standard du Ministère d'Etat, tous les jours ouvrés de 8h à 19h.

Le rôle du Directeur

« Les objectifs de ma Direction sont aujourd'hui de développer les activités des Communications Électroniques, un secteur de hautes technologies. Nous voulons rendre plus attractif le cadre d'accueil et de développement à la fois pour les sociétés existantes ou celles qui voudraient s'installer en Principauté. Nous souhaitons également soutenir et accompagner le développement à l'international des acteurs existants.

Nous travaillons sur une proposition de texte englobant l'ensemble des activités de la DCE qui devrait aboutir sur une « Loi des Communications Électroniques » intégrant les orientations internationales voulues et préservant les spécificités de notre pays.

Enfin, je souhaite compléter ma Direction en créant le pôle « innovation » afin de piloter des programmes d'innovation et d'excellence. » conclut Christophe Pierre.

La DCE gère également le dossier TV analogique / TV numérique

6 chaînes "Ancienne offre gratuite" +

Monaco Info	
TMC	
TF1	
France 2	
France 3	
Rai 3	

La nouvelle offre numérique
18 chaînes gratuites

12 chaînes

Canal + *	
France 5	
M6	
Arte	
France 4	
BFM TV	
iTele	
Euronews	
Rai Uno	
Rai Due	
Canale 5	
CNBC	

* Gratuit pour les programmes non cryptés uniquement

L'extinction de la télévision analogique

« Suite à l'OS n°2.765 du 1^{er} juin 2010, fixant l'arrêt des signaux analogiques de télévision au 30 novembre 2011, nous avons constitué un groupe de travail avec le Département de l'Équipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme, le Département des Affaires Sociales et de la Santé, le Centre de Presse, la Direction de l'Administration Électronique et de l'Information aux Usagers et Monaco Telecom.

L'objectif est d'informer tous les résidents de la Principauté des conséquences de cet arrêt de l'analogique.

Une campagne d'information qui couvre les huit mois à venir avec la mise en œuvre d'un numéro vert devrait permettre de répondre à toutes les interrogations des usagers. » précise Christophe Pierre.

LE GESTE ÉCOPRESPONSABLE LE SAVIEZ-VOUS ?



Les rejets de substances toxiques dans l'eau, même en faibles quantités, peuvent avoir des conséquences irréversibles sur les écosystèmes et présenter des dangers pour la santé. Ces produits doivent être emportés en déchetterie ou chez un autre repreneur.

Utilisez des produits biodégradables et ne jetez pas les produits toxiques dans les canalisations afin de préserver les écosystèmes !

Être écoresponsable : une contribution individuelle pour un bénéfice collectif !



Je choisis des produits d'entretien biodégradable et je ne jette pas de produits toxiques dans les canalisations

missions

LES PROGRAMMES CULTURELS DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

Depuis plusieurs années, le Département des Relations Extérieures, au travers de la Direction de la Coopération Internationale (DCI), soutient plusieurs programmes culturels dans trois de ses pays partenaires : la Mongolie, la Croatie et l'Algérie.

En effet, cet aspect s'inscrit dans un objectif de valorisation du patrimoine mais également de sensibilisation et d'information du public et des populations bénéficiaires. Il constitue un axe



Sophie Robin et Wilfrid Deri, Secrétaires des Relations Extérieures à la Direction de la Coopération Internationale

transversal des 4 domaines d'intervention prioritaires de la politique de Coopération au développement du Gouvernement Princier qui sont la Santé, l'Éducation, la Microéconomie et l'Environnement.

Au sein de la DCI, Sophie Robin et Wilfrid Deri, Secrétaires des Relations Extérieures, ont en charge le suivi de ces programmes. Chaque année, ils vont sur le terrain pour mener des missions de suivi et d'évaluation des projets en cours. Pour mener à bien ces programmes, la DCI s'appuie sur les compétences monégasques. Ainsi, le Musée d'Anthropologie Préhistorique de Monaco apporte son expertise technique et scientifique. Des missions archéologiques, menées par M. Jérôme Magail, d'une à plusieurs semaines, sont conduites en partenariat avec les équipes de chercheurs locaux.



Août 2008. Visite officielle de SAS, le Prince Souverain en Mongolie. À droite de la stèle, Jérôme Magail (Musée d'Anthropologie Préhistorique) avec des membres de la mission conjointe Monaco-Mongolie et notamment les archéologues mongols

Les projets en cours

MONGOLIE

En Partenariat avec l'UNESCO

- Formation à la lutte contre le trafic de biens culturels.

En Partenariat avec le Musée d'Anthropologie Préhistorique de Monaco et l'Institut d'archéologie de l'Académie des Sciences mongol

- Fouilles archéologiques sur le site de Tsatsiin Ereg (région de l'Arkhangai).
- Réhabilitation d'un Monastère bouddhiste.

CROATIE

En partenariat avec l'Institut de Restauration Croate et le Musée d'Anthropologie Préhistorique

- Campagnes de fouilles archéologiques de la grotte de Ljubic.
- Coopération muséographique avec le Musée de l'Homme de Néandertal de Kaprina.

ALGÉRIE

En partenariat avec l'Université d'Alger et des parcs nationaux de Tassili et Ahaggar

- Coopération archéologique.



Monastère bouddhiste Zayain Khüree abritant le Musée d'Histoire et d'Ethnographie de Tsetserleg (Province de l'Arkhangai - Mongolie)

bilan "YOUTH MOBILITY SCHEME": UNE PREMIÈRE ANNÉE POSITIVE

L'accord Youth Mobility Scheme signé il y a un an entre le Gouvernement Princier et les autorités britanniques offre aux jeunes monégasques l'opportunité de travailler en Grande-Bretagne. L'adhésion au programme YMS par la Principauté permet depuis un an aux jeunes monégasques de travailler en Grande-Bretagne pour une durée de 24 mois maximum dans le cadre de stages ou contrats de travail temporaires. De réelles opportunités de travail et d'expériences à l'international leurs sont offertes grâce à l'appui du Gouvernement Princier.



Pour bénéficier de ce programme, les jeunes nationaux doivent être âgés de 18 à 30 ans, disposer d'un passeport valide, et ne pas avoir d'enfants à charge.

En contrepartie, la Principauté facilite les démarches auprès des jeunes Britanniques dans un contexte restrictif et sur des contrats de travail temporaires.

A ce jour et après une année d'existence du YMS, 13 jeunes monégasques bénéficient du programme et une demande est en cours de traitement auprès des autorités britanniques.

Plus d'infos sur :

www.diplomatie.gouv.mc › Les voyages et séjours à l'étranger › Ressortissants monégasques : séjour au Royaume Uni

accréditations

BULGARIE ET ISRAËL : NOUVEAUX AMBASSADEURS ACCRÉDITÉS EN PRINCIPAUTÉ

Le 16 mars 2011, les cérémonies de remise de lettres de créance de deux nouveaux Ambassadeurs se sont déroulées au Palais Princier.

S.E. Monsieur Marin Raykov, Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République de Bulgarie, et S.E. Monsieur Yossi Gal, Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire d'Israël, ont remis leurs lettres de créance respectives à S.A.S. le Prince Souverain lors de deux cérémonies distinctes, en présence de hauts fonctionnaires monégasques.

Les cérémonies de remise de lettres de créance sont suivies d'un déjeu-

ner commun des nouveaux Ambassadeurs avec des membres du Cabinet Princier, du Gouvernement et du Département des Relations Extérieures.

Le déjeuner du 16 mars s'est déroulé notamment en présence de Marco Piccinini, Conseiller de Gouvernement pour les Finances et l'Économie (José Badia, Conseiller de Gouvernement pour les Relations Extérieures, étant en déplacement officiel aux États-Unis), Marie-Catherine Caruso-Ravera, Directeur des Relations Diplomatiques et Consulaires et Jérôme Froissart, Directeur de la Coopération Internationale.



S.A.S. le Prince Souverain et S.E. Monsieur Marin Raykov, Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République de Bulgarie



S.A.S. le Prince Souverain et S.E. Monsieur Yossi Gal, Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire d'Israël



Déjeuner organisé par le Département des Relations Extérieures, avec les deux nouveaux Ambassadeurs, en présence notamment de Marco Piccinini, Conseiller de Gouvernement pour les Finances et l'Économie, Marie-Catherine Caruso-Ravera, Directeur des Relations Diplomatiques et Consulaires et Jérôme Froissart, Directeur de la Coopération Internationale.

événement

10^e CONFÉRENCE ANNUELLE DE L'IEPM – CLUB DE MONACO

Qu'est-ce que l'IEPM – Club de Monaco ?

« L'IEPM - Club de Monaco » est né en Principauté de la création de l'Institut d'Études Politiques Méditerranéennes (I.E.P.M.) en février 1999 et de la fondation du Club de Monaco en mars 2002.

Association de droit monégasque à but non lucratif, elle a pour ambition de promouvoir la recherche et le débat sur l'ensemble des questions méditerranéennes. Elle favorise ainsi le dialogue entre tous les pays du bassin méditerranéen, sans exclusion. Institut indépendant, l'I.E.P.M. - Club de Monaco, ne représente les vues d'aucun parti, d'aucun État et définit librement ses activités.



25 au 27 février 2011 : 10^e conférence annuelle à Monaco

Pendant trois jours, M. Claude de Kémouliaria, ancien Ambassadeur et Représentant permanent de la France aux Nations Unies et Vice-président délégué du Club de Monaco et M. Patrick Leclercq, ancien Ministre d'État de Monaco, ont mené les débats lors de séances plénières regroupant une quarantaine de personnalités de haut niveau. Ministres, Ambassadeurs, Chefs d'État (anciens ou actuels)... ont ainsi abordé de nombreux thèmes et notamment la situation actuelle dans les pays du Maghreb et du Moyen-Orient.

Ce mois-ci également...

8 mars 2011

Visite du Ministre d'État à Roquebrune-Cap-Martin pour le projet d'un lieu de stockage des déchets verts.



Le Ministre, accompagné de Mme Marie-Pierre Gramaglia, Conseiller de Gouvernement pour l'Équipement, l'Environnement et l'Urbanisme et de M. Paul Masseron, Conseiller de Gouvernement pour l'Intérieur, a été reçu à Roquebrune-Cap-Martin par M. Patrick Cesari, Maire de cette commune limitrophe de la Principauté. Ensemble, ils ont évoqué la perspective d'un projet de coopération dans le stockage et le compostage des déchets verts de la Principauté, s'élevant à près de 1 000 tonnes par an.

24 mars 2011

Le Ministre d'État à la Direction de l'Aménagement Urbain



Accompagné de Marie-Pierre Gramaglia, le Ministre d'État a souhaité rencontrer les fonctionnaires et agents de la DAU. Il a été accueilli par Olivier Lavagna, Directeur de l'Aménagement Urbain.

Mars 2011

Le carnet de la fonction publique

NOUVEAUX ENTRANTS

- **Belchio Cédric**
Surveillant Rondier au Stade Louis II
- **Bottero Laëtitia**
Secrétaire-Sténodactylographe à la Direction de la Prospective, de l'Urbanisme et de la Mobilité
- **Fuscielli Olivier**
Inspecteur à la Direction des Services Fiscaux
- **Mallet Philippe**
Surveillant Rondier au Stade Louis II
- **Matthysens Thibault**
Attaché à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique
- **Perrin Audrey**
Commis-Comptable à la Direction des Services Fiscaux

MOUVEMENTS DE PERSONNEL & PROMOTIONS

- **Adroit Laureen**
Agent de Service à l'École de Fontvieille est nommée Aide-Maternelle au sein de cette même École
- **Aleksic Blaise**
Brigadier de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Brigadier-Chef de Police au sein de cette même Direction
- **Arini Laurence**
Secrétaire-Sténodactylographe à la Direction de la Sûreté Publique est nommée Attaché au sein de cette même Direction
- **Audiffren Frédéric**
Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Sous-Brigadier de Police au sein de cette même Direction
- **Berthon Claude**
Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Sous-Brigadier de Police au sein de cette même Direction
- **Bonventre Sébastien**
Ouvrier Polyvalent à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Ouvrier Technique Polyvalent au sein de cette même Direction
- **Braqueti Cédric**
Deuxième Secrétaire auprès de l'Ambassade de Monaco en Allemagne est nommé Premier Secrétaire au sein de cette même Ambassade
- **Calbayrac-Fissore Catherine**
Sténodactylographe à l'École Saint-Charles est nommée Secrétaire-Sténodactylographe au sein de cette même École
- **Capiomont Corinne**
Sténodactylographe à l'École des Carmes est nommée Secrétaire Comptable au sein de cette même École
- **Cauvin Christophe**
Chef de Section au Service des Titres de Circulation est nommé Chef de Division au Secrétariat du Département de l'Intérieur
- **Citermeschi Kleber**
Ouvrier Polyvalent à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Mécanicien d'entretien au sein de cette même Direction
- **Costa Gilbert**
Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Sous-Brigadier de Police au sein de cette même Direction
- **Cottenceau Patricia**
Secrétaire-Sténodactylographe à la Direction de la Sûreté Publique est nommée Attaché au sein de cette même Direction
- **Crovetto Christophe**
Premier Secrétaire auprès de l'Ambassade de Monaco en Belgique, au Luxembourg, aux Pays-Bas et auprès des Communautés Européennes est nommé Conseiller d'Ambassade au sein de cette même entité
- **Delpierre Valéry**
Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Sous-Brigadier de Police au sein de cette même Direction
- **Falquerho Corinne**
Assistante au Palais Princier est nommée Chef de Bureau à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique
- **Farca Jean-Marc**
Brigadier de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Brigadier-Chef de Police au sein de cette même Direction
- **Ferrero Sandrine**
Sténodactylographe au lycée Albert 1er est nommée Secrétaire-Sténodactylographe au sein de ce même lycée
- **Frati Brigitte**
Secrétaire-Sténodactylographe à l'École de la Condamine est nommée Secrétaire-Sténodactylographe au lycée Technique et Hôtelier de Monte-Carlo
- **Grouselle Émilie**
Administrateur à l'Administration des Domaines est nommée Chef de Section au sein de cette même entité
- **Jela Virginie**
Secrétaire-Sténodactylographe à la Direction de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports est nommée Attaché Principal au sein de cette même Direction
- **Leguti Céline**
Secrétaire-Sténodactylographe à la Direction de la Sûreté Publique est nommée Attaché au sein de cette même Direction
- **Martin Luc**
Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Sous-Brigadier de Police au sein de cette même Direction
- **Martin Pascal**
Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Sous-Brigadier de Police au sein de cette même Direction
- **Morin Léonore**
Élève Fonctionnaire Stagiaire à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique est nommée Administrateur au Secrétariat Général du Ministère d'État
- **Pellerano Raymond**
Agent Technique au terrain de l'Abbé est nommé Responsable des installations techniques de cette même entité
- **Peri Frédéric**
Professeur de Mathématiques au lycée Technique et Hôtelier de Monte-Carlo est nommé Conseiller d'éducation au sein de ce même lycée
- **Podevin Laure**
Sténodactylographe au lycée Technique et Hôtelier de Monte-Carlo est nommée Secrétaire-Sténodactylographe au sein de ce même lycée
- **Reclus Jocelyne**
Sténodactylographe à la Bibliothèque Princesse Caroline - Ludothèque est nommée Secrétaire Comptable au sein de cette même entité
- **Robilliant André**
Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Sous-Brigadier de Police au sein de cette même Direction
- **Romersi Frédéric**
Lieutenant de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Capitaine de Police au sein de cette même Direction

- **Ruggieri Pierre**
Ouvrier Polyvalent à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Mécanicien d'entretien au sein de cette même Direction
- **Sanchez Delphine**
Attaché à la Direction de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports est nommé Attaché Principal au sein de cette même Direction
- **Schockmel Pierre**
Sous-Brigadier de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Brigadier de Police au sein de cette même Direction
- **Tacco Claude**
Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Sous-Brigadier de Police au sein de cette même Direction
- **Toson Brigitte**
Secrétaire-Sténodactylographe à l'École des Révoires est nommée Secrétaire-Sténodactylographe au Collège Charles III
- **Vasse Jean-Albert**
Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Sous-Brigadier de Police au sein de cette même Direction
- **Venezian Serge**
Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Sous-Brigadier de Police au sein de cette même Direction

DÉPARTS À LA RETRAITE

- **Biscarini Eugenio**
Agent d'accueil au Service des Parkings Publics
- **Brandini Danielle**
Adjoint au Chef de Division de la Direction du Tourisme et des Congrès
- **Pallottini Gisèle**
Femme de Service à l'École de la Condamine
- **Puons Agnès**
Conseiller Technique au Cabinet du Ministre d'État
- **Thiel Frédéric**
Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- **Varinot André**
Chef de Parc Principal au Service des Parkings Publics

JDA n° 27 - Mars 2011 - Journal de l'Administration - Mensuel

Rédaction
Centre de Presse
Valérie Dusen-Granon
(vdusen@gouv.mc)

Coordination
Secrétariat Général
du Ministère d'État
Centre de Presse

**Conception
& réalisation**
Media & Events

Photos
Charly Gallo, Gaëtan Luci /
Palais Princier, DR

Remerciements
Christophe Cauvin, Julien Cellario,
Candice Fabre, Delphine Frappier,
Nadège Provenzano, Marc Vassallo,
Julien Veglia ainsi que toutes les per-
sonnes ayant participé à ce numéro.



jda

PRINCIPAUTÉ
DE MONACO

UN RÔLE À PART DANS LE MONDE.